

Questions du public

15 décembre 2022

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Nous vous remercions pour votre présence, parce qu'il y a des présences assidues. On vous remercie de votre assiduité.

Un intervenant : Bonsoir à toutes et à tous.

Merci, Monsieur le Maire, de nous donner la parole.

J'ai préparé un petit papier. Il est un peu long. Vous voyez recto-verso, il y a un certain nombre de questions, de remarques, et de supplications même, de félicitations aussi.

Je dirais que, comme chaque fois, je suis toujours gêné que vous nous tourniez le dos. J'ai le plaisir d'être abonné au Dauphiné libéré et de m'apercevoir que les Conseils municipaux des autres communes ne tournent pas le dos au public.

Ensuite, je vous félicite pour votre discours du 11 novembre qui m'a particulièrement touché. Je vous dis bravo. Ce n'est pas souvent qu'on entend des choses de ce genre.

Et puis, on va revenir sur le terrain, ma promenade actuelle qui est rendue très agréable quand je passe dans la rue Mermoz, ou la tente a été faite. Donc, c'est très incitatif, mais hélas, cela fait ressortir un panneau indicatif des sociétés qui travaillent dans le coin. Sous le règne de Madame Mégevand, j'avais signalé que ce panneau n'était pas à jour et c'est toujours la même chose. Je n'ai pas regardé si les autres panneaux sont dans le même état, mais je dirais que c'est très gênant, parce qu'il y a des entreprises qui s'arrêtent et qui disent « ah, je ne trouve pas telle, ou telle et celle-ci, qu'est-ce que c'est ? ». Monsieur le Maire, si vous pouvez insister auprès de vos puissants services pour que les gens puissent lire facilement.

Ensuite, on passe devant HP. Que se passe-t-il à HP, parce que je vois qu'il y a de plus en plus de voitures sur le parking et donc, il doit y avoir une reprise. Je m'en félicite. Vous allez me donner la réponse, comme d'habitude.

Ensuite, Lidl, si vous le voyez, il est complètement réduit, pétri. Y a-t-il un avenir en place ? Monsieur Reverdy m'en a dit quelque chose, mais je préfère avoir la parole de Dieu.

Une simple remarque, j'ai des cheveux blancs, mais quand je sors de la déchetterie, ils sont encore plus blancs, parce que si vous avez remarqué, quand vous sortez, la route de gauche, il n'y a aucune visibilité et vous avancez à petits pas, alors, je tremble, je tremble et donc, j'attrape de plus en plus de cheveux blancs. Si vous pouvez faire une amélioration, Monsieur le Maire, nous vous en serions reconnaissants et mes cheveux deviendront peut-être noirs.

Je rajouterais, vous connaissez le Conseil de quartier Nord, le seul qui a résisté, je ne dis plus rien là-dessus, je pense que vous le lisez attentivement, parce que j'ai eu le plaisir et la surprise de voir que vous êtes intervenu de façon à élaguer l'arbre qui se trouve à proximité de la pharmacie, à la porte d'Eybens et qui permet aux gens qui montent d'Eybens vers Grenoble, de bien voir la pharmacie et donc, de pouvoir y accéder. On se félicite de voir que vous lisez.

J'ai une question à vous poser là-dessus : le compte-rendu du Conseil du quartier Nord qui reflète la vie d'un quartier est-il lu de tous les membres du Conseil municipal ? Cela m'étonnerait. Je ne le crois pas, parce que chacun est attaché à sa rue, à son quartier, etc. Tous les élus connaissent-ils bien la ville d'Eybens comme vous, Monsieur le Maire ? Question sans réponse.

Suite à notre Conseil de quartier Nord, je vous remercie pour toutes les interventions que vous faites.

Merci pour la participation des habitants au devenir du parc des Maisons neuves et compliments pour votre animatrice, en la personne de Julie Montagnier. Merci aussi pour la prestation de Floriane D., très appréciée qui nous a mis l'eau à la bouche, et qui est médiatrice de la transition écologique et qui est venue au Conseil du quartier Nord nous présenter les réalisations et les projets en cours.

Nous allons vous demander plus, c'est-à-dire de vous emparer de tous les problèmes d'envergure qui nous concernent à savoir : les incivilités, les tags, la propreté du quartier au quotidien, la place des espaces verts dans la Ville. Nous nous rabâchons certainement, mais à force de rabâcher,

c'est comme pour les enfants, on les fait rabâcher de façon à ce qu'ils connaissent les tables de multiplication et quand ils les savent, on n'a plus de problème. Monsieur le Maire, excusez-nous de nous rabâcher, mais pour nous, c'est un plus.

Merci à l'avance de nous écouter et d'agir. Nous serons là pour participer.

Enfin, un dernier mot. Je pense que celui-là s'adresse plus particulièrement à Monsieur Reverdy. Monsieur Reverdy, vous êtes le responsable de tout ce qui concerne le déneigement. Il a neigé, comme vous le savez. Cela s'est passé lundi, et je me suis aperçu le mardi que les rues étaient déneigées avec les chasse-neige qui passaient pour les pistes cyclables, mais pour les piétons, rien. Evidemment, vous allez me dire « mais lisez, il est dit que c'est aux riverains d'entretenir les trottoirs ». C'est cela, Monsieur ? Chez moi, il y a une partie qui appartient à la Ville sur 70, ou 80 mètres qui n'a pas été déneigée et puis, je dirais que les textes, c'est une bonne chose, mais il y a le côté humain. Les personnes âgées qui sont en difficulté, j'en ai vu tomber et pour vous citer, l'ancienne municipalité, auparavant, avant 2014, passait automatiquement pour les piétons sur les trottoirs pour les dégager et il n'y avait jamais d'accident et tout le monde était content, pourquoi ? Parce qu'on ne pensait pas à un texte écrit qui n'a aucun sens humain de la réalité de la vie de tous les jours.

Merci de m'avoir écouté.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Il y a plein de questions.

Les panneaux éco, vous avez raison. C'est quelque chose qu'on souhaite travailler. Il n'y a pas que ceux-là qui sont caducs, mais également ceux qui sont à l'entrée de la Ville aussi. C'est quelque chose que nous avons bien dans l'idée de remodifier. Ceux qui concernent le site HP, là, on est sur Grand'Alpes. On est sur la zone économique, zone métropolitaine et donc, ce n'est pas la Ville qui va aller poser le panneau. Il faut qu'on arrive à stimuler la Métropole pour que cela puisse se réaliser. Cela ne veut pas dire qu'on ne le fera pas. Je parle juste d'échelonnement des compétences.

Un Intervenant : Je ne connais que vous.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : On travaille avec la Métropole.

Par contre, le site HP va beaucoup bouger effectivement, puisqu'il est en vente. Il ne s'appelle pas HP. C'est XC le propriétaire. Il est en vente. C'est de la vente entre privé et privé. Ni la Ville ni la Métropole n'interviennent même si nous sommes un peu au courant de ce qui se passe. Une nouvelle entreprise qui s'appelle Waga Energie a racheté l'un des bâtiments et s'installe sur le site. C'est une entreprise qui fabrique du matériel pour faire de la méthanisation, qui monte des projets de méthanisation. Elle était à Meylan, je crois, et elle se transfère sur le site de HP. D'autres discussions sont en cours. Le site HP sera repris sans problème.

Effectivement, on voit plus de monde, parce qu'il est en train d'être repris, d'où les panneaux qui devront être refaits au moment où les nouvelles entreprises arriveront. Nous allons travailler les panneaux dans toute la Ville. Il n'y a pas que là où ils sont caducs.

Lidl a démoli son ancien magasin qui avait brûlé. On va dire enfin ! C'est fait. C'est quelque chose qui a été attendu. C'est quelque chose qui a aussi beaucoup trainé, parce qu'à un moment donné, Lidl était vendeur de sa parcelle et donc, des discussions se passaient avec la Métropole, parce que la Métropole possède tous les tènements autour. L'idée est de rénover et de réhabiliter tout cet espace. Cela fait partie d'un sujet traité sur Grand'Alpe avec la démolition de l'autopont, le réaménagement d'un vrai carrefour et d'une place sur le lieu de Lidl, une placette permettant d'avoir de la vie et des commerces à proximité. Ce secteur a bien besoin d'un réaménagement et donc, le tènement Lidl est clé. Lidl était vendeur, et maintenant, il ne l'est plus. Il souhaite réinstaller un commerce dessus.

C'est tout un projet à l'échelle de ce secteur, pas simplement du secteur Lidl qui va se travailler au niveau de la Métropole et donc, qui va prendre un peu de temps. Dans tous les cas, se reconstruira un magasin Lidl là avec d'autres commerces également, parce que l'idée est de ramener de la vie dans ce quartier. Cela dessert beaucoup les Eybinois et cela dessert encore bien plus les Grenoblois qui habitent à proximité et les gens ont besoin de ce commerce de proximité.

Grenoble est très attentif à ce qui se passe là puisque c'est un secteur métropolitain. C'est une affaire à suivre, mais il y a bien un Lidl qui se reconstruira.

Le panneau à la sortie de la déchetterie, effectivement, c'est quelque chose sur lequel on nous a alertés. Nous allons le mettre, parce que la Métropole n'installe pas de panneau. Nous allons regarder pour installer un panneau à miroir. C'est une zone qu'il faut retravailler et s'il le faut, on mettra le miroir. Je ne sais pas ce que cela coûte. Dans tous les cas, plusieurs personnes m'ont déjà signalé que cela pose un souci. Il faut qu'on arrive à poser un miroir, tout simplement, mais des fois, il y a de petits détails qui peuvent être plus compliqués.

Le compte-rendu du Conseil du quartier Nord, je dirais que le Conseil de quartier Nord a sa propre mailing list. Je ne sais pas qui est dedans, parce que cela m'est diffusé, parce que je suis dans la mailing list. Il est diffusé aux services. Il ne l'est pas aux autres élus, mais s'ils veulent l'avoir, ils peuvent être dans la mailing list sans problème. Monsieur J. est demandeur d'avoir une liste plus grande. Se met dedans qui veut. Au Conseil de quartier Nord de faire sa propre liste. Nous ne l'avons pas. Nous ne pouvons pas l'avoir. Elle ne regarde que le collectif.

Un Intervenant : Je vois par là qu'il reflète la vie d'un quartier.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Je suis bien d'accord.

Un Intervenant : Comme tous les élus sont ici, et ont été élus par les membres de la Ville, ils devraient être imprégnés de ce qui se passe dans le quartier.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Si tous les élus demandent à Monsieur J. d'être dans la mailing list, ils seront dedans. C'est à Monsieur J. de décider à qui il l'envoie. On ne va pas faire le relais directement. D'ailleurs, des élus y sont allés des fois. Le collectif vit sa propre vie. Nous les regardons, parce qu'ils demandent beaucoup de choses. Nous les regardons, parce que les services travaillent en lien étroit avec vous.

Les incivilités, c'est quelque chose qu'on travaille au long court et qu'on travaillera avec les groupes de travail qui se mettent en place avec le CLSPD. Un concerne les incivilités et la prévention de la délinquance. C'est un vrai travail au long court à la fois d'éducation, de médiation, d'éducation spécialisée. Il y avait la délibération tout à l'heure qui avait deux éducateurs CODAS. C'est aussi un travail à faire avec la gendarmerie, parce qu'il y a forcément un côté répressif de temps en temps à mettre en face et également avec la police municipale. C'est toute une affaire de travail relativement transverse et dans la durée qui est à mener et qui concerne aussi les tags.

Quand les tags sont faits sur une copropriété, ou un habitat privé quel qu'il soit, lorsque le propriétaire nous sollicite et nous le demande, nous nettoions le tag. La Ville passe la sableuse pour le tag notamment ceux qui sont bien visibles, etc. C'est quelque chose qui est fait, mais après, il y en a toujours régulièrement. Sur les parties des Coulmes, nous avons fait de la végétalisation sur certains murs qui étaient tagués régulièrement plutôt que de jouer au chat et à la souris entre je nettoie, je retague, on peut le faire toutes les nuits. Puisque c'étaient des murs visibles et accessibles, nous avons végétalisé et maintenant, des plantes grimpantes se mettent dessus. Elles vont masquer les tags et résoudre le problème. On peut le faire à certains endroits, mais pas partout et oui, il y en a de temps en temps qui fleurissent çà et là, malheureusement.

Concernant le déneigement, la loi précise une chose particulière : s'il existe un arrêté du Maire qui stipule que les trottoirs sont à la charge des propriétaires, c'est à eux de le faire. En fait, la loi est dans ce cadre-là et à Eybens, l'arrêté a été pris en 1991. Il est demandé, à chaque riverain à Eybens, depuis cette date, de nettoyer son trottoir.

Comment cela se passe ? Les services sortent. Ils sont quand même entre 15 et 20. Cela fait du monde qui tourne toute la nuit. Ils font les routes en priorité et quand cela se passe comme cela s'est passé, qu'il neige, au fur et à mesure que vous repassez dessus, il reneige et il faut repasser plusieurs fois et ensuite, quand les routes sont faites, ils s'occupent des axes prioritaires. Des fois, on entend des habitants dire « ils ne sont pas passés chez moi » et après, ils vont sur les routes secondaires et ensuite, les petites ruelles. Effectivement, les petites ruelles sont faites en dernier. Quand les routes sont faites, ils s'occupent aussi du dégagement des accès, les arrêts bus, les accès aux services publics, la mairie, les Maisons des habitants, les crèches, les gymnases, les cours d'école, etc., et puis après, un certain nombre de trottoirs principaux.

Quand on a mis tout cela bout à bout, nous n'avons pas la capacité de faire tous les trottoirs de la Ville. Il y a 50 km de trottoirs et à peu près 25 km de voirie sur la commune d'Eybens. Cela fait du

monde pour faire tout cela. Ils ont un petit motoculteur qui permet de passer, pas partout et donc, il existe des endroits où il faut faire la pelle. C'est pourquoi, je pense que dès 1991, la Ville a pris la décision de demander à chaque propriétaire de le faire.

Ensuite, si des personnes sont en difficulté, ou autre, bien évidemment qu'on les aidera, mais je note quand même que beaucoup de trottoirs ne sont pas nettoyés, y compris devant des habitats collectifs et je doute que dans l'immeuble il n'y ait que des habitants de plus de 90 ans dans l'incapacité de prendre la pelle.

On peut aussi tous nettoyer un peu son petit bout de trottoir et quelques mètres linéaires de trottoir à la place. Les services font l'axe Jean Jaurès. Ils font les grands axes, mais ils ne peuvent pas faire tous les trottoirs. Il y a une question de moyens humains pour pouvoir le faire. Il faut avoir conscience de cette réalité.

Un Intervenant : Monsieur le Maire, je vous comprends très bien. Je vais vous faire une proposition. Ce texte de 1991, pouvons-nous le rendre caduc en prenant une délibération disant que dans l'impossibilité de dégager les trottoirs... Ce serait un geste humain. Vous avez bien pris une délibération il y a un mois pour sauver des écureuils.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Si on rend l'arrêté caduc, cela veut dire que la Commune s'engage à faire les 50 km linéaires de trottoirs, ce qu'on n'aura pas la capacité de faire. Il faut qu'on choisisse les trottoirs. Même s'il y a cet arrêté, les services font les trottoirs principaux (la place, l'axe Jean Jaurès). On ne pourra pas faire les 50 km de trottoirs. Humainement, nous n'avons pas la capacité de le dérouler.

Un Intervenant : Monsieur le Maire, je parle en égoïste, l'avenue Jean Jaurès est très fréquentée et quand je promène mon chien à 7 heures du matin, je vois dans la neige des traces à partir de 6 heures du matin. Cela veut dire que des gens vont travailler et ils vont à pied. Ils sont de tout âge. C'est vrai qu'il n'y a pas partout des gens de 90 ans, mais vous êtes tous jeunes et beaux, ici, attendez le jour où, comme vous l'avez très bien dit dans votre intervention concernant la vieillesse etc., elle nous guette et comme je le dis souvent, plus on vieillit, plus on sait de choses, mais moins on vous écoute. Les personnes âgées n'osent pas demander. Elles se réfugient dans le silence. C'est pourquoi j'insiste de ce côté-là et je vous assure, vous êtes jeunes et beaux, pensez à demain et à vos grands-parents et arrière-grands-parents, parce qu'un jour, vous serez arrière-grands-parents.

Merci, Monsieur le Maire de vos réponses.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Y a-t-il d'autres questions du public ?

Un Intervenant : On paie une entreprise de nettoyage pour vider les poubelles, mais dans leur contrat, ils ont à déneiger, mais ils ne vont pas le faire devant le trottoir. Il y a peut-être un rappel à faire aux copropriétés, parce qu'elles paient une prestation qui n'est pas effectuée par leur prestataire.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Y a-t-il d'autres questions côté public ? (*Il n'y en a pas*).